

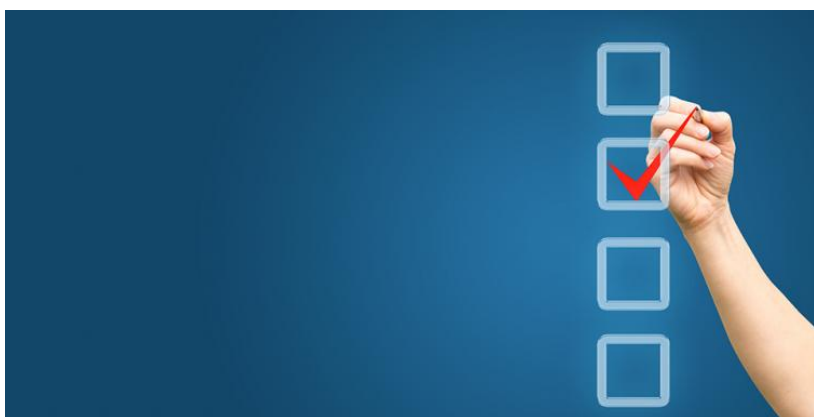
Faire son DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) avec le dispositif en ligne de la Propreté

DURÉE

2 heures - En distanciel

TARIF

Pris en charge par le Fare Propreté*



INFORMATIONS UTILES

PUBLIC :

Dirigeants de PME/TPE de moins de 150 ETP

PRÉ-REQUIS SOUHAITÉS :

Avoir un compte actif sur <https://dispositifsst.monde-proprete.com>

VALIDATION :

Une validation des acquis est réalisée à l'issue de la formation.
Une attestation de stage est remise à chaque participant.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Evaluer vos risques professionnels de manière pragmatique et efficace à l'aide des outils en ligne de la Branche.

Faire du DUERP un outil de progrès et de mobilisation de vos salariés sur la S&ST.

Prochaines sessions :

- mercredi 16 juin : 10h00 - 12h00
- mardi 21 septembre : 10h00 - 12h00
- mardi 19 octobre : 10h00 - 12h00
- mardi 9 novembre : 10h00 - 12h00
- vendredi 19 novembre : 10h00 - 12h00

LE PROGRAMME

Phase formation à distance (Web-atelier) - 2h00 :

Identifier les enjeux de l'évaluation des risques professionnels au-delà de l'obligation légale.

S'approprier les outils de la Branche pour faciliter son évaluation des risques professionnels (DUERP).

Identifier les bonnes pratiques pour réaliser, exploiter et valoriser son DUERP

Définir son plan d'action

Phase action au sein de son entreprise (intersession) :

Mettre en application les acquis de la formation.

Mettre en œuvre son plan d'action.

Phase entretien d'accompagnement individuel à distance - 1h00 :

Lever les freins éventuels à la mise en œuvre du plan d'action.

PUBLIC

Dirigeants de PME/TPE de moins de 150 ETP

DURÉE

Atelier collectif en distanciel (2h00) + travaux d'intersession complété par un accompagnement individuel d'une heure

COMPÉTENCES VISÉES

Conduire l'évaluation des risques pour la Santé & la Sécurité au Travail au sein de son entreprise.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, échange de pratiques, partages d'expériences et utilisation des outils de la Branche construits pour les TPE

Modalités d'évaluation : Questionnaire d'évaluation des acquis.

Animateur

Consultant-formateur spécialisé en Santé & Sécurité au Travail

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Recommandation :

Un micro-ordinateur équipé d'une communication vidéo sur internet (webcam).

Un réseau internet Haut débit

* Pour les entreprises à jour de leurs cotisations au Fare Propreté

Code de formation SH803